# Crassule de Helms

# *Crassula helmsii* Cockayne, *1907*

## Invasive avérée

Version du 30/11/2018

*C. helmsii* en forme émergée estivale en fleurs ©A. Balsam

*FAMILLE :*
*CRASSULACEAE*

*SYNONYMES :*
*Bulliarda recurva*
*Crassula recurva*
*Tillea recurva*
*Tillea helmsii*

*NOMS VERNACULAIRES :*
*Crassule de Helms*
*Orpin des marais*
*Orpin d'Australie*

*TYPE BIOLOGIQUE :*
*Hydrophyte/Hemicryptophyte*

*LONGUEUR : 10-130cm*

*FLORAISON : mai – septembre*

*ORIGINE GÉOGRAPHIQUE*
*Australie et Nouvelle-Zélande*

*MODE D'INTRODUCTION*
*Plante introduite en Angleterre en 1911 puis vendue à partir des années 1920 en tant que plante d'aquarium et de plans d'eau. En France, les premiers signalements en milieu naturel dateraient de la fin des années 1990 à Langon (Ille-et-Vilaine).*
*Elle est devenue une plante d'aquarium et de bassins très populaire et se trouve très facilement sur les sites de vente en ligne. De par sa petite taille, elle peut également se retrouver accidentellement dans les godets d'autres plantes vendues dans les catalogues de plantes de jardins.*

*STATUT D'ESPECE EXOTIQUE ENVAHISSANTE EN PAYS DE LA LOIRE*
*• Invasive avérée*

### *Description*

Cette petite plante grasse, à feuillage vert clair et à tiges parfois rougissantes, présente des racines qui se concentrent au niveau des nœuds des tiges. Les feuilles sont opposées, sans pétiole, plus ou moins pointues et reliées entre elles par une encolure. Sa **morphologie est très variable**, notamment en fonction du niveau d'eau : plus la plante pousse en eau profonde, plus les distances entre les nœuds s'allongent, de même que la longueur des feuilles (les tiges de la Crassule de Helms peuvent mesurer de quelques centimètres à environ 1,3 m de longueur). Les fleurs solitaires à 4 pétales, situées à l'aisselle des feuilles et portées par des pédoncules floraux, sont de couleur blanche à rosée. Elles font 3 à 4 mm de diamètre.

### *Confusions possibles*

- **avec certaines formes terrestres de callitriches** (*Callitriche brutia*, notamment), bien qu'elles ne possèdent ni fleurs blanches ni feuilles épaisses et pointues.
- **avec les formes aquatiques de certaines callitriches** également faciles à confondre avec la Crassule en forme immergée (*Callitriche brutia, Callitriche hamulata* notamment) : les feuilles arrondies ou échancrées à l'extrémité chez les callitriches permettent encore une fois de lever les doutes.
- **avec la Montie des fontaines** (*Montia* spp.), qui peut fréquenter les mêmes lieux, mais cette dernière est plus ramifiée, d'un vert un peu bleuté, et possède des feuilles plus larges et des fleurs à 5 pétales (et non 4).
- **avec certains orpins** (*Sedum* spp.) et l'espèce indigène proche *Crassula tillaea:* confusion possible mais peu probable car ce sont des espèces de milieux secs une bonne partie de l'année.

Tapis de *Callitriche brutia* © F. Dortel CBNB

Montie des fontaines (à gauche)
et Crassule de Helms (à droite) © F. Dortel CBNB

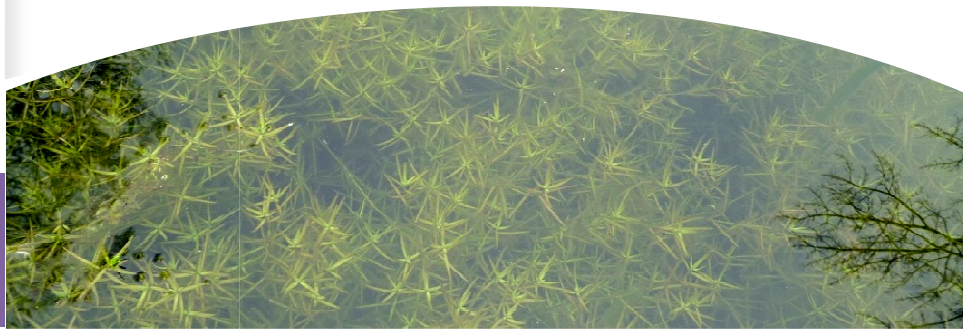

Forme immergée hivernale © E. Leheurteux CEN Pays de la Loire

Milieux aquatiques à inondables

Conservatoire Botanique National BREST
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST

# *Crassula helmsii* Cockayne, *1907*

Crassule de Helms

## ⚠ A ce jour, espèce non réglementée

### *Biologie et écologie*

**> Une plante pionnière, compétitive et à forte croissance**
Une fois installée, cette plante stolonifère peut montrer une croissance rapide. Son enracinement reste cependant superficiel. Elle ne présente pas de phase de repos hivernal (seulement un ralentissement de croissance).
c'est une plante pionnière à fort pouvoir colonisateur, en particulier dans les eaux douces peu profondes, ensoleillées, neutres à alcalines et riches en nutriments, surtout lorsque la végétation est clairsemée pour des causes naturelles ou suite à des perturbations, et là où il y a de fortes variations saisonnières de niveaux d'eau. Les vases temporairement nues des bordures des milieux aquatiques, ainsi que les sites récemment curés sont particulièrement favorables à son installation.

**> Une plante qui se dissémine très facilement**
Un fragment de tige inférieur à 5 mm de longueur peut donner de nouveaux individus. La plante se fragmente facilement et produit de plus, en fin de saison et en situation émergée, des turions qui sont des structures de résistance des bourgeons qui peuvent mesurer moins de 3 mm (EPPO, 2007). Les fragments de tige ou les turions sont facilement transportés par l'eau, la faune terrestre et les oiseaux. L'Homme peut également être un important vecteur de dispersion par ses activités dans les milieux humides.

Turion de crassule pris dans une cannelure de semelle de botte © F. Dortel

**> Impacts et capacités d'action**
Les importantes capacités de production de biomasse, de colonisation d'une large gamme de biotopes et de compétition, peuvent être cause d'impacts négatifs d'intensité variables dans de nombreuses situations. Ces impacts peuvent toucher à la fois les usages humains et les communautés végétales et animales des milieux concernés.
Si des possibilités de régulation, voire d'éradication locale existent dans des sites de dimensions réduites, ou dans des cas de détections très précoces, cela ne semble plus du tout être le cas dans des milieux ouverts, connectés à d'autres. Ainsi, il est **extrêmement difficile**, voire impossible d'éradiquer l'espèce dans ces milieux.

### *Que faire si vous pensez avoir rencontré cette espèce ?*

**> Ne pas tenter d'intervenir soi-même** pour retirer la plante et éviter tout déplacement ou piétinement inutile dans les zones colonisées, densément ou non.

**> S'assurer de l'identité de la plante**
- Localiser la zone colonisée le plus précisément (photo aérienne ou coordonnées GPS).
- Rechercher l'espèce dans les biotopes similaires aux alentours immédiats du point d'observation, car un herbier déjà visible dans un site est souvent accompagné de colonisations satellites mineures.
- Prendre plusieurs prises de vues (au moins une photo générale du site, une photo de la zone colonisée et une photo de détail pouvant permettre l'identification de l'espèce).
- Envoyer ces éléments à **f.dortel@cbnbrest.com**. Le Conservatoire botanique pourra demander un échantillon si les photos ne sont pas suffisantes pour confirmer l'identification (fragment de tige feuillée à conserver dans une poche plastique hermétiquement fermée avec un essuie-tout humidifié).

**> S'il s'agit bien de la Crassule de Helms :** en fonction de l'enjeu, une première visite de site avec le Conservatoire botanique et le Conservatoire d'espaces naturels pourra être organisée, de préférence avec les gestionnaires concernés. Un diagnostic environnemental et une évaluation des risques seront ensuite réalisés avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'étudier les possibilités d'action.

*TYPES DE MILIEUX COLONISES*
*Plante des milieux aquatiques à inondables qui colonise les eaux douces stagnantes ou à faible courant, les sols détrempés ou humides des berges et des « baisses ».*

*RÉPARTITION EN PAYS DE LA LOIRE*

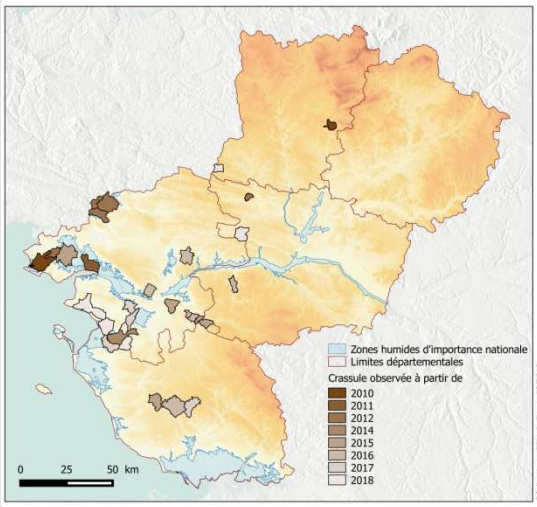


Fond cartographique : BDALTI IGN
Source : *Calluna* du CBN de Brest, SI-CEN du CEN Pays de la Loire
Réalisation : CBN de Brest, novembre 2018

*Dans tous les pays où elle a été introduite, sa progression est très rapide. A titre d'exemple, sur le territoire d'intervention du Conservatoire botanique national de Brest, (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie (Basse)), son aire d'occupation a été multipliée par 5 entre 2010 et 2016, avec une accélération ces dernières années.*

*Au 30/11/2018, la Crassule de Helms a été signalée dans 31 communes ou communes déléguées en région Pays de la Loire, où elle est plus ou moins installée:*

- *en Loire-Atlantique : Avessac, Bourgneuf-en-retz, Clisson, Donges (éradiquée), Fégréac, Gétigné, Gorges, Guérande (éradiquée), Ligné, Machecoul, Monnières, Paulx, Pornic, Port-Saint-Père, Saint-Herblain, Saint-Joachim, Saint-Lyphard, Saint-Même-le-Tenu, Saint-Mars de Coutais, Saint-Nicolas-de-Redon, Sainte-Pazanne et Vertou*
- *en Vendée : La Chaize-le-Vicomte, La Roche-sur-Yon, Venansault, Bois-de-Céné*
- *en Maine-et-Loire : la Cornuaille, Noyant-la-Gravoyère, Saint-Pierre-Montlimart*
- *en Mayenne : Chammes, La Rouaudière*

Berge colonisée par la Crassule © N. Pipet

***Synthèse nationale complète disponible sur https://rebrand.ly/73a1c***

Fiche réalisée en le 29 novembre 2017 par Fabien Dortel (Conservatoire botanique national de Brest) et Alain Dutartre (hydrobiologiste indépendant, GT IBMA)., mise à jour le 30/11/2018